

Les futur(e)s infirmier(e)s

En ligne

de Provence – Alpes – Côte d'Azur

Les formations au métier d'infirmier accueillent chaque année en Provence-Alpes-Côte d'Azur près de 5 000 personnes réparties dans 23 établissements. C'est un public essentiellement féminin et dont la moyenne d'âge est légèrement plus élevée que sur l'ensemble du territoire national. Plus d'un quart des étudiants ont suivi une formation préparatoire au concours d'entrée aux instituts de formation en soins infirmier. Parmi les entrants en formation, et comparativement aux autres régions, ceux issus des filières générales sont surreprésentés au détriment des filières technologiques.

Un potentiel de 2 115 formés en 1^{re} année de formation infirmier en 2009

Chaque année, un arrêté du ministère en charge de la santé fixe le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme en région. Depuis la loi du 13 août 2004, les Conseils régionaux ont compétence pour répartir le quota dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) dont ils ont la responsabilité. Ils assurent le financement des IFSI sous forme d'une dotation annuelle de fonctionnement.

En Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA), le nombre d'étudiants à admettre en première année de formation d'infirmier est passé de 1 740 en 2005 à 2 115 à la rentrée de 2009. Sur cette période, seules cinq régions ont vu leur quota évoluer : les plus fortes augmentations ont été accordées aux conseils régionaux de PACA (+ 375 places soit 21 %) et de Midi-Pyrénées (+ 172 places supplémentaires soit 20 %). Malgré cette évolution, la région PACA reste à la quatrième place en termes de quota derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais (leurs quotas respectifs en 2009 sont de 6 540, 2 920 et 2 600 places).

Actuellement, près de 7 % des capacités d'accueil nationales des 1^{res} années de formation d'infirmier sont situées en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

La formation d'infirmier est dispensée dans tous les départements, mais c'est sur le littoral que les IFSI et les effectifs se concentrent.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'étudiants à admettre en 1^{re} année au diplôme d'État d'infirmier

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PACA	1 500	1 740	1 740	1 740	1 740	1 740	2 000	2 115
France	26 436	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 342	30 629
% PACA / France	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	7 %	7 %

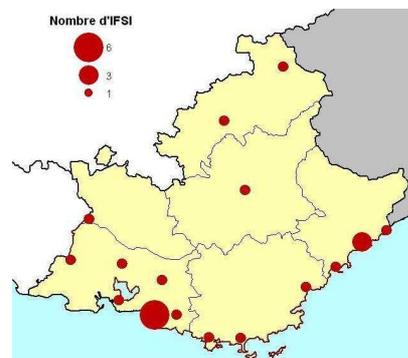
Sources : Arrêtés publiés au JORF pour chaque année concernée.

Tableau 2 : Répartition des IFSI et des quotas par département (année 2009)

Départements	Nombre d'IFSI	Dont IFSI public	Quota	Part du quota régional
04	1	1	47	2 %
05	2	2	78	4 %
06	5	3	470	22 %
13	11	7	1 024	48 %
83	3	2	325	16 %
84	1	1	150	7 %
Monaco	1	0	20	1 %
Non affecté			1	
Total	24	16	2 115	100 %

Source : Conseil régional PACA – DPSSP, traitement ORM.

Répartition géographique des IFSI



Près de 5 000 inscrits dans la formation d'infirmier répartis dans 23 IFSI

Source : Écoles sanitaires de la Drass PACA pour l'année 2007, traitement ORM.

En octobre 2007, dernière année avant que le quota infirmier ne soit augmenté en PACA, 4 935 personnes étaient inscrites dans l'une des trois années de formation visant l'obtention du diplôme d'État d'infirmier.

La part des redoublants est faible : un formé sur vingt en moyenne. Elle est légèrement supérieure chez les garçons que chez les filles.

Tableau 3 : Nombre d'inscrits en formation en octobre 2007

	PACA – 2007			France métropole – 2007		
	Nombre de formés	% des femmes	Dont redoublants parmi les formés	Nombre de formés	% des femmes	Dont redoublants parmi les formés
1 ^{re} année	1 800	82 %	5 %	29 256	84 %	6 %
2 ^e année	1 649	83 %	4 %	26 014	85 %	4 %
3 ^e année	1 486	83 %	4 %	23 905	87 %	3 %
Total	4 935	83 %	4 %	79 175	85 %	5 %
Pour un effectif théorique de :	5 220			88 824		

Précision de lecture : les redoublants et les reprises de scolarité expliquent que le nombre d'inscrits en première année est supérieur au quota.

Effectif théorique : quotas cumulés au 1^{er} septembre 2005, 2006 et 2007.

Un public féminisé et plus âgé en région PACA

En région comme au niveau national, la grande majorité des formés sont des filles. En 2007, pour les 1 800 personnes inscrites en première année de formation d'infirmier en PACA, l'âge moyen est de 24 ans. Les formés des IFSI des Hautes-Alpes sont un peu plus âgé que la moyenne (27 ans).

D'une manière générale, les hommes sont peu nombreux (18 % des inscrits) et légèrement plus âgés que les femmes (26 ans pour 24 ans), comme si ce choix d'orientation intervenait plus tardivement dans leur parcours. Sur les sept dernières années, l'âge moyen des inscrits en 1^{re} année est stable.

Tableau 4 : Principales caractéristiques des inscrits en première année de formation

	Inscrits en 1 ^{re} année	% filles	Âge moyen	% des inscrits habitants en 2006 dans :	
				le département	la région
04	40	78 %	24 ans	70 %	95 %
05	77	82 %	27 ans	68 %	83 %
06	373	84 %	24 ans	87 %	95 %
13	883	80 %	24 ans	87 %	93 %
83	283	82 %	24 ans	89 %	92 %
84	144	87 %	25 ans	51 %	69 %
PACA	1 800	82 %	24 ans		91 %

Plus d'enfants de cadres et d'employés

La région se distingue par une faible proportion d'enfants d'ouvriers parmi les inscrits en 1^{re} année de formation, reflet du tissu économique largement tourné vers les services. De fait, les enfants d'employés, de cadres mais aussi d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus présents en région qu'au niveau national (65 % pour 55 %).

Quelques spécificités socioprofessionnelles existent selon les départements. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont surreprésentés dans les IFSI du Vaucluse et du Var. Dans les IFSI des Alpes-Maritimes, les enfants d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise sont deux fois plus nombreux que dans l'ensemble de la région.

Exemple du déroulement d'un cursus

(Valable jusqu'à la rentrée 2009)



Toutes années de formation confondues, la région se distingue par un **public plus âgé** qu'au niveau national.

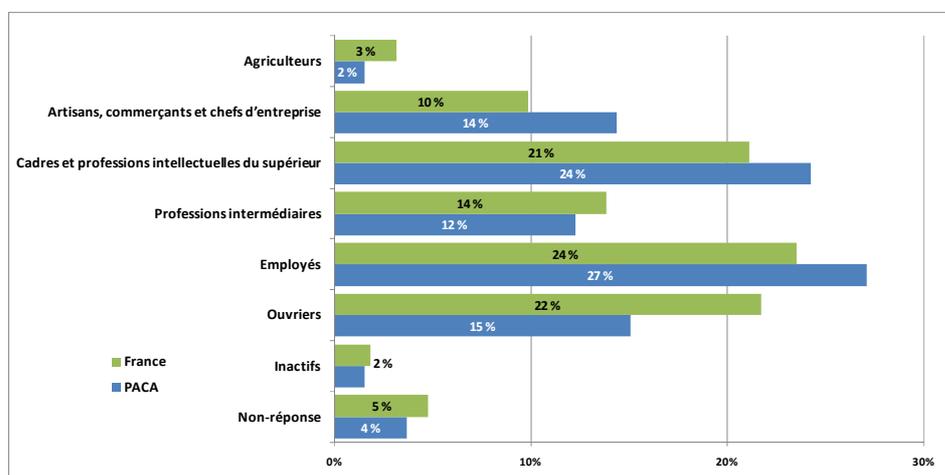
38 % de ses inscrits ont plus de 25 ans pour 28 % au niveau national.

Répartition de la population active en PACA :

- 1 % d'agriculteurs
- 7 % d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 14 % de cadres
- 25 % de professions intermédiaires
- 33 % d'employés
- 20 % d'ouvriers

Source : Insee, RP 2006 exploitation complémentaire

Schéma 2 :
Répartition par CSP
des parents
des inscrits
(comparaison
PACA-France)



Un accès moins direct à la formation

Pour accéder à la formation d'infirmier il faut réussir le concours d'entrée, être âgé d'au moins 17 ans et avoir le baccalauréat ou d'un titre équivalent. La formation est donc accessible aux lycéens ayant terminé leurs études secondaires. Or la part de ces derniers est en constante diminution.

En 2007, ils ne représentaient que 14 % des nouveaux inscrits en région, soit presque moitié moins qu'au niveau national (26 %).

Le passage par une classe préparatoire avant l'entrée en formation est plus fréquent, il s'agit même de la première voie d'accès à la formation en PACA.

Tableau 5 : Répartition des formés selon leur situation un an avant d'entrer en formation

Situation principale	% PACA	% France
Classe préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	27 %	22 %
Emploi dans un autre secteur	17 %	14 %
Emploi dans le secteur hospitalier	17 %	12 %
Études secondaires (niveau inférieur ou égal au bac)	14 %	26 %
Études supérieures (hors préparation formation actuelle)	9 %	10 %
Première année d'études du 1 ^{er} cycle des études (PCEM 1)	5 %	7 %
Chômage	4 %	4 %
Autre formation paramédicale que celle suivie actuellement	3 %	1 %
Autre cas d'inactivité (éducation d'un enfant, etc.)	2 %	2 %
Même formation suivie dans un autre établissement	0 %	0 %
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	1 %	1 %
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	1 %	1 %
Non réponse	1 %	1 %
Total des nouveaux inscrits en 1^{re} année	100 %	100 %

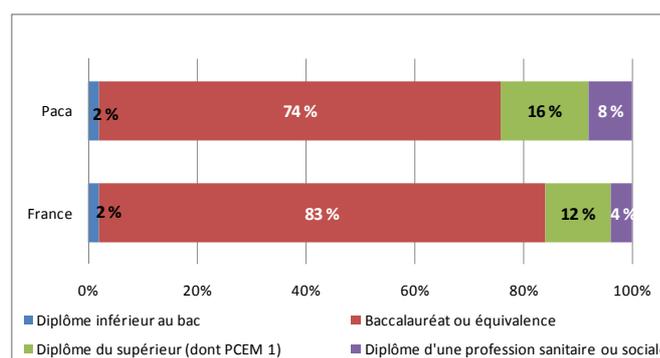
Plus de personnes en réorientation

Les formés de la région s'inscrivent plus souvent dans des changements de trajectoire. Ainsi un tiers des nouveaux inscrits étaient en emploi un an auparavant pour un quart au niveau national. Sur les cinq dernières années, les reprises d'études sont en augmentation. Elles concernent de plus en plus les personnes travaillant hors du secteur hospitalier.

La part des personnes ayant déjà un diplôme du secteur sanitaire et social est deux fois plus importante en région qu'au niveau national (8 % pour 4 %).

Ces différents éléments (plus de reprises d'études, moins de lycéens, plus de formation préparatoire) expliquent en partie pourquoi le public en région est plus âgé qu'au niveau national.

Schéma 3 :
Répartition des
formés selon le plus
haut diplôme
obtenu avant
d'entrée en
formation



Et moins de bacheliers

En PACA, la part des formés ayant un baccalauréat ou une équivalence est moins importante qu'au niveau national (74 % pour 83 %). En revanche, la proportion des diplômés du supérieur et des titulaires d'un premier diplôme d'une profession sanitaire ou sociale est plus grande parmi les étudiants en 1^{re} année d'études infirmier.

Parmi les étudiants infirmiers bacheliers, les sortants de la filière générale sont surreprésentés en région (67 % pour 54 %). La sélection à l'entrée en formation se fait au détriment de la filière technologique et notamment des sortants du bac sciences médico-sociales (SMS) qui ne représentent que 19 % des bacheliers régionaux pour 38 % dans le reste de la France.

Tableau 6 : Répartition par spécialité de baccalauréat des inscrits en 1^{re} année de formation infirmier en 2007

	PACA	France	Bacs obtenus en PACA en 2007	Bacs obtenus en France en 2007
Série L	14 %	6 %	11 %	9 %
Série ES (B)	22 %	23 %	18 %	17 %
Série S	31 %	25 %	27 %	27 %
<i>Ensemble bac général</i>	<i>67 %</i>	<i>54 %</i>	<i>56 %</i>	<i>53 %</i>
Série SMS (F8)	19 %	38 %	3 %	5 %
Autre bac technologique	12 %	7 %	22 %	21 %
Baccalauréat professionnel	2 %	1 %	19 %	20 %
Total des bacheliers	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : DRASS, enquête Écoles sanitaires 2007 et DEPP, tableaux statistiques n° 7050, 7051, 7052, traitement ORM.

9 formés sur 10 sont originaires de la région

Parmi les 1 800 inscrits en première année de formation en PACA en 2007, 90 % d'entre eux habitaient déjà la région l'année précédente. Ils sont 83 % à y avoir fini également leurs études secondaires.

Les départements qui accueillent le plus de formés originaires d'une autre région sont les Hautes-Alpes et le Vaucluse. Ils viennent majoritairement des régions et surtout des départements limitrophes* à PACA. Dans ces deux territoires, le public en formation est composé respectivement à 32 % et 49 % d'inscrits n'habitant pas le département 12 mois avant d'entrer en formation.

*Sont considérés comme départements limitrophes : les deux départements de Corse, le Gard pour la région Languedoc-Roussillon, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie pour la région Rhône-Alpes.

Moins d'érosion des effectifs en région

Sur 100 personnes inscrites en première année de formation, 86 d'entre elles entreront deux ans plus tard en 3^e année de formation. Soit un taux moyen « d'érosion » entre la 1^{re} et la 3^e année de 14 % en région pour 17 % en moyenne au niveau national (moyenne calculée à partir du nombre d'inscrits en 1^{re} et 3^e années de 2002 à 2006).

Tableau 7 : Évolution du nombre d'inscrits présentant le diplôme et du nombre de diplômés

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Présentés au diplôme	1 020	1 253	1 345	1 407	1 478	1 612	1 478
Diplômés	968	1 236	1 206	1 272	1 319	1 460	1 333
Taux de réussite PACA	95 %	99 %	90 %	90 %	89 %	91 %	90 %
Taux de réussite France	96 %	96 %	95 %	91 %	90 %	90 %	90 %

Le taux de réussite au diplôme est stable depuis 2004. Il avoisine les 90 %. La plupart des formés qui n'obtiennent pas leur diplôme à la première présentation l'obtiennent lors de la session suivante, après validation d'une ou plusieurs unités manquantes.

La région PACA se caractérise par une orientation plus importante qu'en moyenne nationale vers la classe de seconde générale et technologique à l'issue de la classe de 3^e.

Une forte attractivité du département du Vaucluse.

Un taux de réussite au diplôme stable.

Le nombre de contrats d'apprentissage augmente d'année en année : 214 contrats étaient enregistrés en 2005, il y en a eu 355 en 2008. En moyenne 5 % des formés préparent le diplôme d'infirmier par la voie de l'apprentissage chaque année. Ce statut est surtout développé en 2nde et 3^e année de formation (cela concerne respectivement 6 % et 9 % des inscrits). Une fois diplômé, l'apprenti a une obligation de service dans l'établissement d'une durée identique à celle du contrat d'apprentissage.

En PACA, le centre de formation des apprentis (CFA) des métiers de l'hospitalisation est un CFA dit « sans mur ». Il n'a pas « d'existence physique » mais il s'appuie sur les IFSI présents en région qui accueillent les apprentis au même titre que les autres formés. Cette organisation favorise le développement de l'apprentissage dans la plupart des départements plutôt que dans une zone géographique.

Un nombre de plus en plus important de bénéficiaires de l'aide individuelle régionale

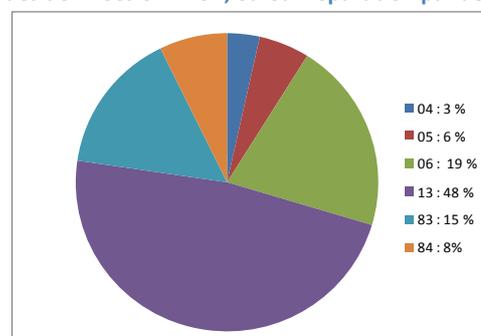
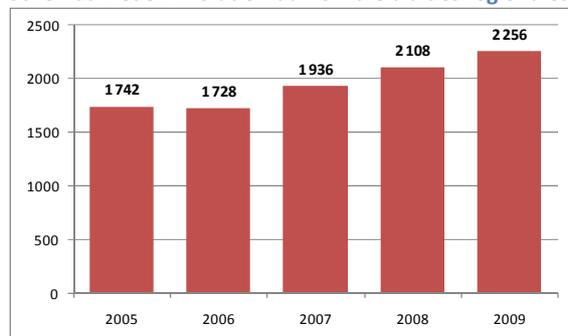
L'enquête réalisée par le ministère en charge de la Santé en 2007 interroge les formés sur la prise en charge du financement global de leur formation. Cependant, les items proposés ne permettent pas de distinguer le financement de la formation versé aux IFSI de l'aide attribuée aux formés (bourse, rémunération ou indemnité). Ceci rend l'analyse des réponses impossible. L'analyse des aides financières aux formés proposée repose sur les données du service formation et aides individuelles du Conseil régional.

Depuis la loi du 13 août 2004, les conseils régionaux ont la responsabilité d'attribuer les aides individuelles aux inscrits des formations initiales du travail social, des professions paramédicales et de sages-femmes.

En PACA, deux types d'aide sont proposées : la « bourse régionale d'études » destinée aux étudiants et « l'indemnité régionale d'études » pour les bénéficiaires des minimas sociaux, les demandeurs d'emploi indemnisés ou non ainsi que pour les salariés à temps partiel. Dans les deux cas, le financement de la formation est assuré par la Région.

Pour l'année 2009, 2 256 personnes ont bénéficié de l'aide régionale d'études (bourse ou indemnité). En 2005, première année de mise en place de ce dispositif par le Conseil régional, le nombre total de bénéficiaires était de 1 742. Cette évolution peut s'expliquer par les augmentations des quotas régionaux intervenues aux rentrées 2008 et 2009 ainsi que par la création d'un échelon supplémentaire.

Schémas 4 et 5 : Évolution du nombre d'aides régionales d'études délivrées en PACA, et leur répartition par département en 2009



La répartition des aides régionales aux études par département est similaire à celle du public en formation.

Source : Conseil régional PACA – DPSSP, service formation et aides individuelles, traitement ORM.

Une bonne insertion professionnelle

Source : Céreq, enquête Génération 2004, extension PACA, traitement ORM.

Les infirmiers diplômés mettent, dans huit cas sur dix, moins d'un mois pour accéder à leur premier emploi. Celui-ci est presque toujours au sein d'une entreprise relevant du secteur d'activité de la santé. Dans plus de la moitié des cas il s'agit de l'hôpital public. Ce premier emploi est pour un tiers en contrat à durée indéterminée, pour un autre tiers, en contrat à durée déterminée, le dernier tiers étant composé de l'intérim, du statut de fonctionnaire ou de celui de stagiaire. Les débutants dans le métier sont à temps plein dans neuf cas sur dix.

Pour les sortants des formations d'infirmier entre octobre 2003 et octobre 2004, la qualité de l'insertion professionnelle est très bonne. Mesurée à partir des trois premières années de vie active, leur trajectoire d'accès à l'emploi est qualifiée de rapide et durable. Près de la moitié d'entre eux n'ont connu qu'un seul emploi depuis leur sortie de l'école et aucune période de chômage. Trois ans après leur sortie du système éducatif, 97 % d'entre eux étaient en emploi.

Évolutions récentes de la formation infirmier

La réforme du diplôme d'État d'infirmier est entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2009 (cf. [Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier](#)). L'universitarisation de la formation et la reconnaissance du niveau des diplômés au grade de licence à partir de 2012 en sont les principales composantes.

Cette réforme impacte l'organisation régionale des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). Dans chaque académie, ces derniers doivent se rassembler au sein de groupements de coopération sanitaire (GCS) afin de passer une convention entre les universités et les régions d'une durée minimale de 5 ans avant fin juin 2010. En PACA, trois ou quatre groupements pourraient se constituer autour des deux pôles universitaires d'Aix-Marseille et de Nice.

Cette reconfiguration entraîne également de nombreuses évolutions dans le cursus de formation telles que le renforcement des savoirs scientifiques, la présence d'enseignants chercheurs et leur participation aux enseignements et aux jurys d'examens. Elle introduit également une approche par compétences, une organisation pédagogique en unités d'enseignements et leur acquisition par capitalisation et compensation ainsi qu'une plus grande implication des terrains de stage dans la validation du diplôme.

Méthodologie et sources

Ce bulletin du sanitaire et social en PACA repose essentiellement sur l'exploitation des résultats de l'enquête « Écoles sanitaires 2007 » de la Drass PACA. Cette enquête est réalisée chaque année par la Drees avec le concours des services statistiques des Drass. Elle s'effectue depuis 2003 auprès de chaque étudiant et de chaque établissement de formation. Elle permet de dénombrer et d'identifier les centres en fonctionnement lors des rentrées scolaires de l'année de l'enquête, de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation par année d'étude, d'étudier certaines de leurs caractéristiques notamment pour les entrants en première année de formation (sexe, âge, nationalité, dernier diplôme obtenu, situation avant l'entrée dans la formation, mode de prise en charge, département de résidence antérieure, situation professionnelle du parent « chef de famille » ...).

L'Institut de formation en soins infirmiers de Monaco et l'École du personnel paramédical des armées de Toulon ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Les informations relatives à l'insertion des sortants des filières de formation sont issues du traitement de l'extension régionale ORM de l'enquête Génération 2004 du Céreq. Les sortants sont interrogés sur leur activité chaque mois, à compter de la date de sortie du système éducatif et pendant trois années.

Pour en savoir plus

- JOLLY D, *La formation aux professions de la santé en 2007*, Drees, Série Stat n° 128, 2009.
- PETROVITCH A., *Formations paramédicales : une logique de poursuite d'études et de promotion*, ORM, Collection « Mémo » n° 34, 2007.
- VIAL D., *Santé et travail social : insertion réussie mais au prix d'une forte sélection*, ORM, Collection « Mémo » n° 35, 2007.
- DRASS PACA, *Les étudiants en instituts de formation en soins infirmiers en 2005*, « Infostat » n° 3, 2006.

Dans la même collection

- PETROVITCH A., *Tableau de bord du sanitaire et social en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, Bulletin du sanitaire et social n° 1, ORM, Collection « En ligne », 2009.

Avec la réforme de 2009, la durée de la formation a été réduite à 36 mois.

Drass : direction régionale des affaires sanitaires et sociales, devenue au 1^{er}.01.2010, la Drjscs (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

Drees : direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé et des Sports

Céreq : Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications

Réalisation
Adeline PETROVICH
Dominique VIAL
Chargées d'études ORM
a.petrovitch@orm-paca.org
d.vial@orm-paca.org

